

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2
Nos joies et nos peines	2
Hommage à Michel Ropiteau	3
Appel à projets	3
Notre bibliothèque	4 et 5
La page des Musées	5
La page des Archives	6
La flore de la Côte bourguignonne : les plantes sauvages d'autrefois et actuelles, dans et proches des vignes	7-16
Sortie du 10 janvier 2015	16-17
Bulletin d'adhésion	17

Centre beaunois d'études historiques

Société d'histoire et d'archéologie de Beaune

Association fondée le 21 mai 1851

Association loi de 1901

Présidente : Carole CHATEAU

Secrétaire générale : Michelle PELLETIER.

Trésorière : Isabelle BERNARD

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : contact@cbeh.fr

Site Internet : www.cbeh.fr

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures 30

Bulletin trimestriel

Directeur de la publication :

Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :

Yvette DARCY-BERTULETTI.

Ont participé à ce numéro :

Monique ROUAUD

Irène RACLIN

Jean-Pierre BRELAUD

Marion LEUBA

Carole THUILIERE

Roger DUBRION

Imprimé par Beaune Copie Services,
3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Comme une ruche en hiver ...

Chers Adhérents,

Le précédent bulletin évoquait les difficultés informatiques que nous avons connues en 2012 et 2013 et le découragement profond qui nous avait gagnés. Ce lourd nuage est loin maintenant, mais depuis quelques années, un autre phénomène informatique, moins visible, assaille notre association, il a pour nom « modernité ».

En effet, à l'ère des sources internet, des paiements en ligne et des forums de discussion, quelle place nos sociétés savantes, directement héritées du XIX^e siècle dans leur structure et leurs valeurs, ont-elles encore ?

Certes, nous utilisons l'informatique *a minima* pour notre gestion courante, mais nos pratiques sont fortement marquées du sceau de la tradition et surtout, la recherche historique est tombée en quasi sommeil au sein de notre association. Comme dans une ruche calfeutrée pour l'hiver, une poignée d'adhérents très méritants maintient l'existant, quelques contributeurs de qualité, heureusement, alimentent nos conférences et nos publications, mais on est loin du bourdonnement d'idées et de la volonté d'essaimage historique qui habitaient les « pères fondateurs », et qui devraient toujours être les nôtres.

Le risque est tout simplement qu'un jour le combat cesse, faute de combattants.

Sans renier nos origines et sans décevoir nos adhérents actuels, qui restent à juste titre toujours très attachés aux supports classiques, il nous faudra donc susciter de nouveaux intérêts et séduire les adeptes de la recherche en ligne. Il nous faudra, dans cette perspective, une cohorte d'abeilles butineuses et d'abeilles ventileuses pour alimenter nos sites et, surtout, faire circuler l'information.

Quel programme pour le printemps à venir !

C'est dans cette perspective que toute l'équipe du CBEH/CHVV vous présente ses meilleurs Vœux pour 2015

Yvette Darcy

Agenda du CBEH-SHAB et du CHVV

Samedi 10 Janvier 2015

Visite guidée gratuite de la partie restructurée du Musée des Beaux-arts de Dijon

Cour de Bar (accueil de l'entrée Groupes en cas d'intempérie) – 14h 30

Samedi 21 mars 2015

Assemblée Générale Ordinaire

10 h 30 - Combertault, salle municipale

Autres manifestations

Du 12 novembre 2014 au 15 février 2015

« Souvenir de Beaune »

Exposition du travail de Maurice Collin, photographe et éditeur de cartes postales dans les années 1950 - aux Archives municipales de Beaune aux jours et heures d'ouverture au public

Nos Joies et nos peines

Notre Association est endeuillée par des décès récents touchant plusieurs de ses membres, dont nous évoquons ci-après le souvenir :

- Madame Alexandrine CLERMONT est décédée le 14 septembre 2014 dans sa 102^{ème} année. Elle a eu le grand malheur de perdre son fils, notre regretté Jean Clermont disparu le 2 octobre 2011. Nous exprimons à sa veuve, Jeannine Clermont, toute notre compassion dans ce nouveau deuil.
- Madame Evelyne THEVENOT est décédée le 19 septembre 2014 à l'âge de 85 ans. Elle était infirmière avant de donner à son époux, le docteur Christian Thevenot, quatre enfants. Nous exprimons à notre adhérent, dont les articles historiques sont toujours passionnants, toute notre tristesse devant la perte cruelle d'une épouse qu'il a longuement entourée de ses soins dévoués.
- Monsieur Hubert de MONTILLE, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite, ancien bâtonnier de Dijon, est décédé le 1^{er} novembre 2014. Fidèle adhérent du CBEH, Hubert était le descendant de Léonce Bizouard de Montille, qui fut président de la SHAB de 1886 à 1916. Nous adressons à ses enfants Isabelle, Etienne, Alix et à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.
- Madame Yves DARVIOT, ancienne médecin pédiatre des Hôpitaux de Paris, est décédée d'une longue maladie le 6 novembre 2014. Nous adressons à son mari, membre de notre association, ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants, toute notre sympathie.
- Madame Madeleine GUYOT est décédée le 6 novembre 2014, à 103 ans. C'était la maman d'Annie Guyot, membre très actif de notre association et trésorière adjointe. Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille l'expression de nos condoléances et de notre sincère compassion.

Hommage

A Michel Ropiteau, nos salutations reconnaissantes...

Notre ancien président nous a prévenus qu'il se retirerait de notre champ d'activités sitôt qu'une nouvelle équipe serait en place. Nous ne voulions pas le croire tant il nous a toujours paru indispensable à l'Association !

Cependant le poids de ces trois années assumées malgré l'éloignement parisien, une vie professionnelle trépidante, des liens familiaux de plus en plus accaparants, tout cela l'ayant amené à puiser à l'excès dans une énergie pourtant exceptionnelle, il était inévitable qu'un grand besoin de souffler l'entraînerait vers le silence ... Nous comprenons donc cette aspiration à une liberté favorable à l'épanouissement personnel et à la santé

Certes, si ce silence nous pèse, nous savons aussi que notre ancien président nous reviendra à son heure : il a été trop impliqué dans toutes les orientations de la société, et ceci depuis trop longtemps, pour nous laisser à l'abandon ! N'est-il pas un des fondateurs de l'association un moment dissidente, et qui est toujours resté fidèle aux exigences de son idéal en continuant à œuvrer pour la société historique depuis son adolescence ? Ne s'est-il pas aussi employé avec une volonté ardente à fédérer la SHAB et le CBEH en une association solide et ouverte sur l'avenir ?

Michel n'a pas seulement su largement contribuer au rayonnement et à l'envergure de notre association : il en est véritablement l'âme qui en a modulé toutes les orientations. Nous nous proposons donc de poursuivre de notre mieux son œuvre dans le même esprit en gardant confiance dans son inévitable retour, lorsque l'heure de la retraite professionnelle le rendra plus disponible pour nous. En attendant, au nom de toute l'Association, qu'il soit chaleureusement remercié pour ses nombreuses années d'initiatives dévouées à la cause de la recherche historique locale !

Irène RACLIN,

En charge de la Vie associative et de la découverte du Patrimoine

Appel à projets

Le Centre Beaunois d'Etudes Historiques décerne chaque année en octobre deux prix pour récompenser des travaux de recherche sur l'histoire de Beaune et du pays beaunois :

- Le Prix PERRIAUX, qui distingue la publication d'un travail de recherche. Il est doté par la famille de Lucien PERRIAUX et le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne.
- Le Prix Scolaire, réservé aux projets menés dans le cadre scolaire, de la maternelle aux collèges et lycées. Il est doté par le Centre Beaunois d'Etudes Historiques et par l'Association des Retraités de l'Education Nationale.

Les auteurs et enseignants peuvent nous faire part de leur candidature et nous présenter leur projet avant le 15 juin 2015. Notre Comité de lecture se réunira fin juin pour établir une première sélection.

Notre bibliothèque

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, **Jean-François Néault** a accepté le poste de bibliothécaire-archiviste-responsable des collections. Il s'est aussitôt attelé à la tâche, avant qu'il ne puisse s'y consacrer pleinement dès que la retraite lui permettra de s'éloigner de ses obligations professionnelles. En attendant, je lui apporte mon aide puisque je connais – pour l'instant encore – assez bien le fonds documentaire et la base de données qui permet de l'explorer.

Les mois d'été ont été consacrés à un récolement des collections de la bibliothèque ainsi qu'à une légère réorganisation de celles-ci pour tenir compte de l'accroissement du nombre d'ouvrages. Les piles de documents qui encombraient les tables ont quasiment disparu et la base de données a été enrichie, en particulier des nombreux ouvrages donnés par Yvonne Moingeon et déjà signalés¹.

Il y a actuellement près de 1 500 ouvrages et brochures, auxquels il faut ajouter plus de 2 600 articles issus du dépouillement d'ouvrages collectifs et de périodiques – bien sûr ceux de la SHAB, du CBEH et du CHVV mais pas seulement. Au total au 1^{er} septembre, la base de données de la bibliothèque est riche de 4 773 notices.

Les entrées régulières sont constituées des revues auxquelles nous sommes abonnés (*Annales de Bourgogne*, par exemple) ainsi que des publications de nos sociétés correspondantes bourguignonnes et comtoises (une bonne vingtaine).

Parmi les entrées récentes, nous pouvons signaler brièvement :

- plusieurs volumes d'archéologie de **Bibracte**, dans le cadre de l'échange de nos publications, à la suite de ceux qui étaient arrivés il y a quelques années ;
- toujours en **archéologie**, **deux ouvrages de poids** : l'un qui complétera un voyage et une conférence qui furent consacrés à Vix², l'autre qui constitue l'inventaire, longtemps attendu, de toutes les découvertes archéologiques (entre 800 avant et 800 après J.-C.) faites en Côte-d'Or³ ;
- diverses études thématiques : sur la **Seconde Guerre mondiale**, à Seurre⁴ comme à Nuits⁵, le prieuré Saint-Vivant de **Vergy**⁶ ou encore un glossaire du parler de **Saint-Romain**⁷ ainsi que plusieurs *Cahiers de Vergy* qui nous manquaient ;
- quelques monographies : **Bligny-sur-Ouche** par Félix Vadot⁸, **Échevronne** par Michel Barastier⁹, **Bouilland** par Yves Dard¹⁰ ;

¹ RACLIN (Irène), « Notre bibliothèque », *Bulletin trimestriel [du Centre beaunois d'études historiques]*, n° 126 ; février 2014, p. 3-4.

² *Le complexe aristocratique de Vix. Nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois*, dir. Bruno Chaume et Claude Mordant, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2011 (cote dans la bibliothèque du CBEH : H 1 / 57 (1) et (2)).

³ *Carte archéologique de la Gaule. La Côte d'Or*, 3 volumes, dir. Michel Provost, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; C.I.D.-Comptoir des presses d'universités, 2009 (cote : H 1 / 56 (1), (2) et (3)).

⁴ MICHEA (Gérard), CHAUVIN (Tifenn), *Seurre 1939-1945. La parole est aux témoins*, Seurre, Ville de Seurre ; [Précy-sous-Thil], Éditions de l'Armançon, 2012 (cote : FA 2 / 24). Le second volume (*1939-1945. Seurre et ses environs dans la tourmente*) vient d'être acquis par le CBEH et sera prochainement coté et mis à disposition des lecteurs.

⁵ Un ouvrage du regretté André Gélin : *Septembre 1944. Les opérations militaires en Bourgogne. Les spahis du 2^e R.S.A.R. et les zouaves du 3^e B.Z.P. autour de Nuits-St-Georges le 9 septembre 44*, [s.l.], André Gélin, 1997 (cote : FB 1 / 10).

⁶ *Saint-Vivant de Vergy. Un prieuré clunisien au cœur de la Bourgogne*, dir. Alain Rauwel, Moisenay, Gaud ; [Vosne-Romanée], Association de l'Abbaye de Saint-Vivant, 2010 (cote : FC 2 / 13).

⁷ VON KRIES (Wulf), *Petit glossaire de Saint-Romain*, Zollikofen (Suisse), Wulf von Kries, 2013.

⁸ VADOT (Félix), *Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or)*, Marseille, Laffitte reprints, 1980, fac-similé de l'édition de Domois, Union typographique, 1928 (cote : G 2 / 49).

⁹ BARASTIER (Michel), JACOB (Lucien), *Échevronne. Monographie*, [s.l.] : Michel Barastier, 1980.

¹⁰ DARD (Yves), *Bouilland. 72 000 ans d'Histoire et d'histoires*, Bouilland, Yves Dard, 2013.

- enfin, un petit manuscrit contenant les statuts de la société de tir « L'Union libérale » de la commune de **Ladoix-Serrigny**¹¹.

En attendant une éventuelle présentation plus fournie de certains ouvrages¹², vous pouvez découvrir toutes ces références à la bibliothèque, pendant les heures de permanence du CBEH.

Jean-Pierre BRELAUD

La page des Musées de Beaune

Le récolement décennal

La conférence *Le récolement décennal : qué-saco* à quatre voix qui a eu lieu le 29 novembre dernier au musée des Beaux-arts a été l'occasion de mettre en lumière un aspect de l'activité des musées de France, souvent inconnu du grand public, car non visible.

C'est pourtant l'une de leurs missions fondamentales. Conservation, préservation et diffusion des collections constituent les bases mêmes de l'existence des musées. Des outils ont été forgés qui permettent de gérer les collections : les cahiers d'inventaire, vestiges de notre civilisation de l'écrit, sont apparus en même temps que les musées. Le développement d'internet depuis les années 1990 a bouleversé les pratiques antérieures en permettant une dématérialisation de la gestion des collections. En 1999 a été acquis pour le compte des musées de Beaune un logiciel dit Micromusées qui est une base de données. Celle-ci représente un formidable outil de stockage d'informations en associant texte et image.

Ceci étant, rien ne remplace le côtoiement physique des œuvres d'art, qui permet à l'œil de se former mais aussi et surtout qui garantit une meilleure préservation des œuvres. C'est ce qu'a tenu à rappeler avec force le ministère de la Culture en 2002 dans une loi n°2002-5 portant sur les Musées de France, qui venait combler un vide juridique. Dans l'article 12, il est écrit que « *les collections des Musées de France font l'objet d'une inscription sur inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans.* »

Cette opération de récolement décennal constitue un véritable travail de fond qui a été commencé à Beaune au début de 2012 : elle consiste notamment à vérifier la présence de l'objet dans les musées et leurs réserves, d'en examiner l'état, de notifier sa localisation exacte et de le photographier.

Il s'agit à Beaune d'un travail d'équipe qui s'est avéré indispensable pour tenir les délais. En effet, on a affaire à plus de 15000 objets répartis entre le musée du vin et le musée des Beaux-arts. Rappelons que les collections du musée Marey sont stockées depuis 2005 dans les réserves de ce dernier, en attente d'un nouvel espace muséographique. Le récolement est donc une affaire de patience...de rigueur et aussi d'habileté. Ainsi le temps passé sur un objet varie considérablement selon que l'on récole une pièce de monnaie ou une stèle gallo-romaine, cette dernière nécessitant une manipulation plus lourde, on l'aura compris.

Grâce au récolement toujours en cours – l'Etat a magnanimement octroyé un an supplémentaire aux musées de France pour l'achever - des œuvres ont pu être attribuées, des corrections ont pu être faites en particulier sur les mesures et des petits trésors ont été (re)découverts. Sur le plan de la conservation préventive, un repérage a pu être effectué d'œuvres à désinfecter et un meilleur conditionnement a été réalisé. Enfin, et ce n'est pas un des moindres aspects positifs, ce travail d'équipe permet à chacun de mieux se connaître et de donner du sens et de la cohérence à nos activités.

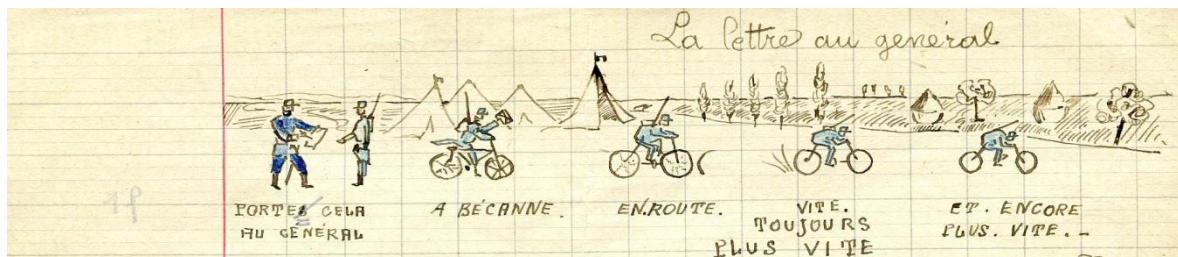
Marion LEUBA

¹¹ Petit cahier de 6 pages, daté de 1879 (cote : Ms 58).

¹² J'en profite pour saluer ici Alain Lorthios qui nous a gratifiés de plusieurs comptes rendus dans les précédents bulletins du CBEH (n° 124, septembre-octobre 2013, p. 14-15 et 125, novembre-décembre 2013, p. 16).

La page des Archives municipales de Beaune

Bilan de la Grande Collecte 1914-1918



Première ligne d'une bande dessinée réalisée par le père de Jean Bourgeois pendant la 1^{ère} Guerre mondiale - dépôt Grande Collecte 2014

La première édition de la Grande Collecte a eu lieu en novembre 2013. Les Archives de Beaune ont bien entendu pris part à cet événement national qui incitait, du 9 au 16 novembre, les Français à venir déposer leurs documents dans des centres d'archives afin qu'ils soient numérisés. A Beaune, la volonté était de sensibiliser les habitants du pays beaunois à la sauvegarde du patrimoine de la Première Guerre mondiale, certes, en se mobilisant durant cette semaine particulière, mais aussi en expliquant aux habitants que les Archives seront toujours présentes pour les accueillir.

La première semaine de la collecte a en effet porté ses fruits (même si quelques dons étaient déjà présents avant novembre) et a inscrit les commémorations du centenaire de la Grande Guerre de manière durable dans les esprits des Beaunois, puisque dix-huit dons et vingt-deux dépôts ont été enregistrés entre octobre 2013 et novembre 2014. Il s'agit de dons de Beaunois, mais aussi d'habitants des communes avoisinantes. Pour cette année 2014, la Grande Collecte ne s'est déroulée que sur deux jours. Les Archives ont accueilli deux donateurs le jour du 14 novembre, et ont reçu deux appels pour des dons prochains. Deux personnes sont également venues les 13 et 15 novembre.

Les documents recueillis sont principalement composés de correspondances personnelles entre les soldats et leurs proches, de cartes postales montrant des paysages du front, ou des portraits des êtres chers partis en guerre. Nous avons pu aussi enrichir notre fonds de cartes postales servant à la propagande. Les Archives ont également eu de la chance de se voir confier des carnets de poilus, ainsi que des albums de photographies du front. D'autres documents, beaucoup plus officiels, sont également à dénombrer comme des livrets militaires, des livrets de famille des courriers officiels etc. Les archives prêtées sont numérisées et rendues à leurs propriétaires. Les archives données sont classées, et conditionnées, un inventaire est aussi réalisé et mis en ligne pour être accessible à tous. A ce jour, cinq inventaires ont été réalisés. Dix-neuf dépôts ont également été numérisés.

Ces documents si précieux pour l'enrichissement de nos fonds et pour l'histoire du pays beaunois ont déjà pu, pour certains, être montrés lors de l'exposition « Censure et Propagande » qui est toujours visible jusqu'au 13 décembre au Théâtre de Beaune et à la Bibliothèque Municipale (elle sera ensuite visible sur le compte *Flickr* des Archives de Beaune). Tout au long de ces quatre prochaines années, bien d'autres documents seront montrés et exploités.

Les Archives de Beaune remercient à nouveau tous les généreux donateurs et dépositaires du pays beaunois et réitèrent leur invitation auprès de toute personne intéressée, à venir quand elle le souhaite, rencontrer les archivistes afin qu'ensemble nous poursuivions ce merveilleux travail de sauvegarde du patrimoine de la Grande Guerre. *Contact* : Archives municipales de Beaune, 03 80 24 56 82, archives@mairie-beaune.fr

Carole THUILIERE

La flore de la Côte bourguignonne : Les plantes sauvages d'autrefois et actuelles, dans et proches des vignes

Cette communication approfondit une partie de la note sur la flore du bulletin n°128 du CBEH. Elle est rédigée en hommage aux professeurs Rolande GADILLE, François BUGNON et Pierre PAGNEY, trois universitaires qui furent mes maîtres dans l'acquisition des connaissances et de la rigueur scientifique.

Elle me permettra aussi de remercier pour leur contribution quelques viticulteurs passionnés par les plantes et par leur histoire locale, en particulier Louis LEQUIN à Santenay, et Marcel CRÉPEAU, qui fut un ami aux grandes connaissances, à Chassagne-Montrachet. Les lignes suivantes leur doivent beaucoup.

Il s'agit d'évoquer ici quelques plantes "naturelles" et adventices¹³, présentes ou disparues¹⁴ dans l'histoire des vignobles de la Côte bourguignonne du Sud de Dijon jusqu'au sud de Mâcon. Et aussi de comprendre leur présence.

La Côte bourguignonne :

Dans sa partie cultivée en vignobles, elle possède une identité floristique, des groupements végétaux originaux, qui la distinguent des autres unités physiques de la Bourgogne (plaine de la Saône, Morvan, Châtillonnais...), ceci en raison de ses conditions de relief, de géologie, de sols, et de climat.

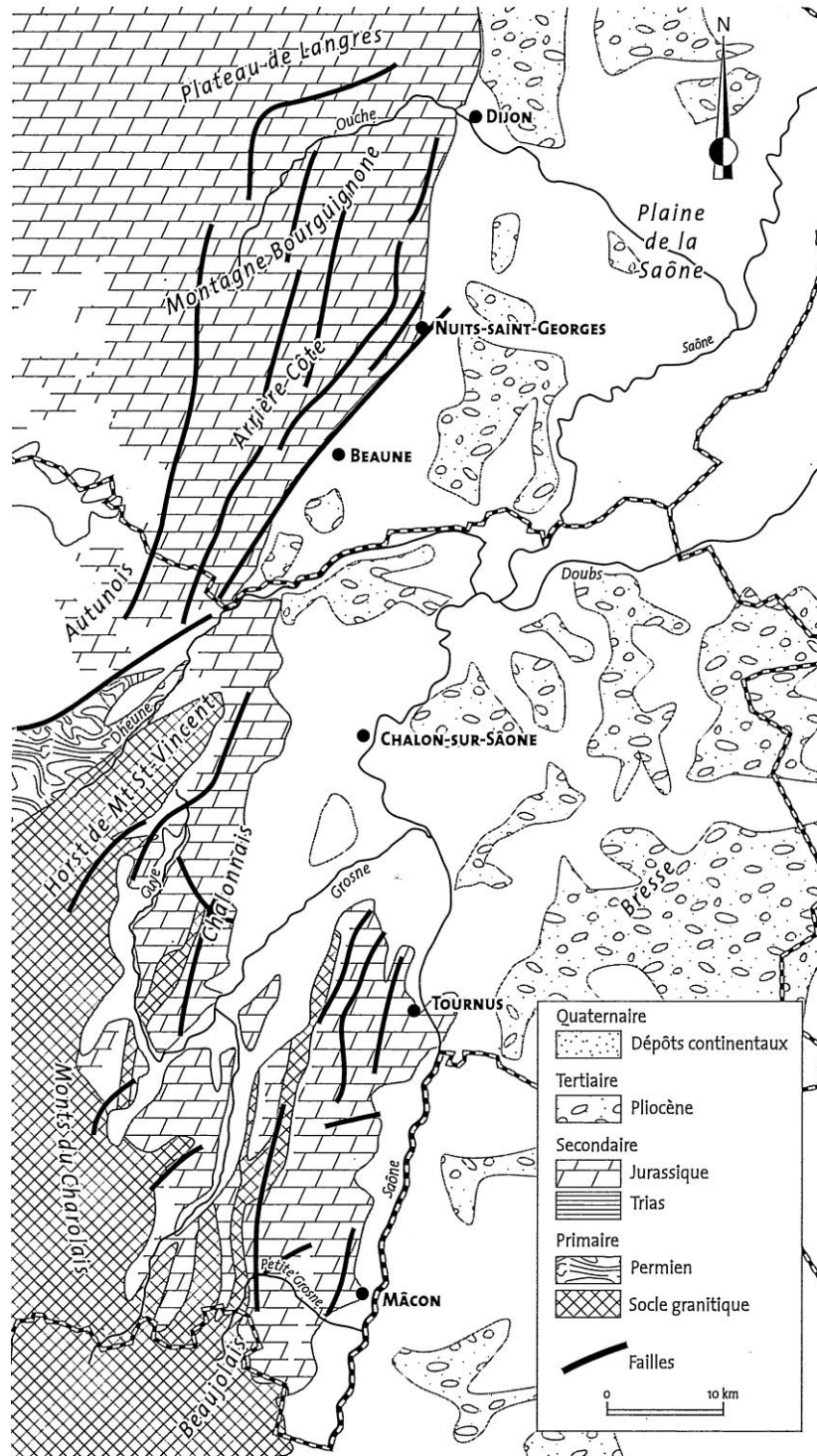
La Côte est constituée d'une bande de reliefs orientée N/S, correspondant à des escarpements de failles, d'âge tertiaire, et qui dominent le fossé d'effondrement de la vallée de la Saône. Les pentes sur lesquelles sont installées les vignes sont situées au pied des escarpements calcaires, soit sur des roches calcaires en place, soit sur des débris calcaires et des sols liés à l'érosion des gradins supérieurs. Le plus souvent ces roches sont constituées des différents étages du Jurassique : Bathonien, Callovien, Argovien et Rauracien. Les sols sont donc essentiellement calcaires, argilo-calcaires, marno-calcaires, détritiques et alluviaux (cônes de déjection). En allant vers le Sud peuvent apparaître progressivement des roches cristallines et des sols siliceux.



¹³ Adventice : qui pousse avec

¹⁴ Gérard DUCERF (ouvrage cité en fin d'article) évoque, par exemple, la disparition de 88 espèces en 30 ans dans les vignes à Saint Pourçain sur Sioule (Allier), celle de 129 espèces dans les vignes de Gironde (Bordelais) aussi en 30 ans ...

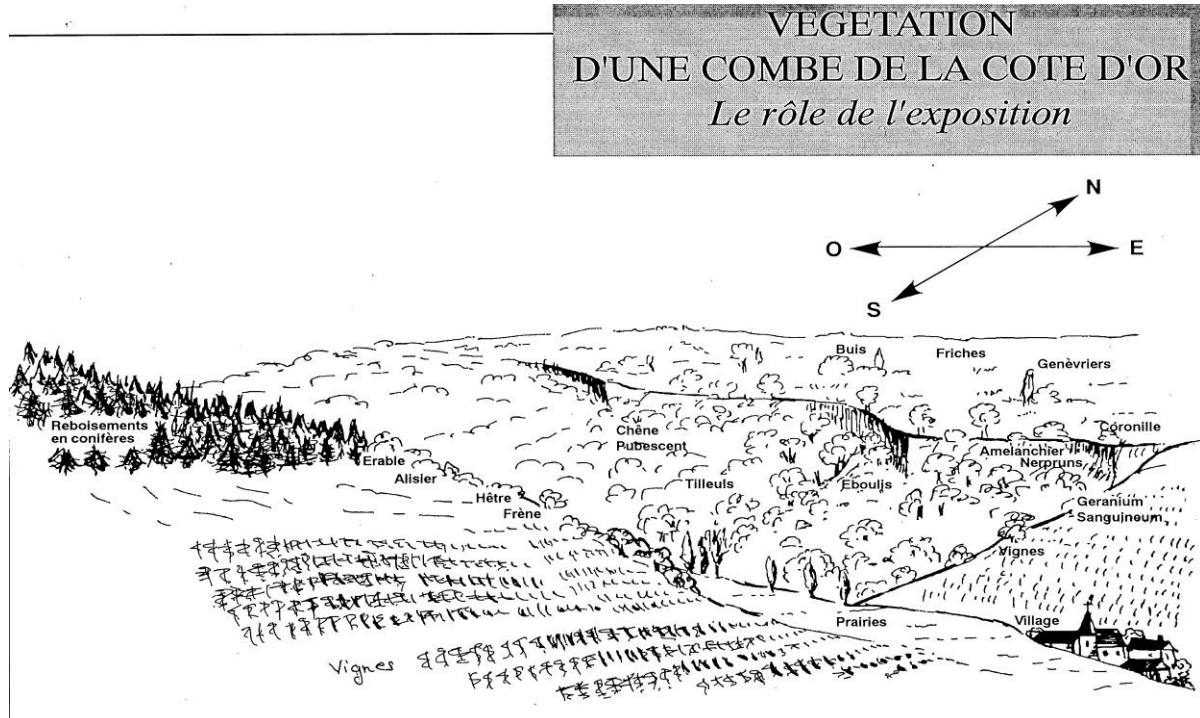
GÉOLOGIE ET STRUCTURE DE LA CÔTE BOURGUIGNONNE



Le climat est à dominante tempérée océanique, mais en raison de son orientation N/S, de son "regard" à l'Est, de son étirement vers le Sud et de l'existence d'une ouverture (le fossé bressan) aux influences rhodaniennes, il a des caractères très particuliers :

- une insolation importante : de l'ordre de 2000 heures/an, de plus en plus marquée vers le Sud (2020 h/an à Mâcon).
- des températures remarquables pour cette latitude, en particulier d'avril à septembre, en raison des remontées chaudes rhodaniennes. En moyenne le nombre de jours où la température dépasse 30° peut être de 30 au niveau de Chalon/Saône¹⁵ (valeur proche de Marseille, Toulouse, voire Montpellier).
- un indice d'aridité compris entre 30 et 40.
- des précipitations très modérées : 600 à 750 mm/an. Ceci en raison de la position géographique de la Côte abritée par les reliefs du Morvan et des plateaux bourguignons sur lesquels se déversent les pluies océaniques (une autre analogie avec les vignobles alsaciens situés sur les pentes orientales des Vosges).

En raison de toutes de toutes ces conditions de climat, de reliefs et de sols, il ne faudra pas s'étonner d'observer dans la Côte, parmi une flore de région tempérée, la dominante d'une flore héliophile, thermophile, xérophile, calcicole, parfois subméditerranéenne. Tout en gardant aussi à l'esprit l'influence du passé sur les migrations et l'installation des flores à la suite des réchauffements postglaciaires ; il peut en effet rester des reliques stationnelles favorisées par des conditions microclimatiques. De plus, dans la répartition des végétaux, il faudra tenir compte de l'existence de combes interrompant la continuité des reliefs de la Côte, et de l'influence de l'orientation des versants sur la répartition de la flore sur les pentes.



Répartition des flores sur les versants d'une combe : les pentes orientées au Nord portent sur les sommets les boisements en conifères, et en descendant vers les vignes une hêtraie/charmaie. Les versants regardant vers le Sud, le Sud-est portent des buis, des chênes pubescents, des tilleuls, des genévriers, des amélanchiers....

¹⁵ Chalon/Saône a connu 41° le 18 juillet 1964.

Pourquoi parler de plantes "d'autrefois" ?

Les terres à vignes offraient "autrefois" une végétation très particulière qui leur était associée, donc très caractéristique pour ceux qui observaient la nature. Mais cette flore, après son installation, a souffert de l'intervention humaine¹⁶.

La mécanisation, l'emploi des engrais et des herbicides, ont provoqué la modification des sols et de la couverture végétale "naturelle" (et de la faune, mais ce n'est l'objet de ces lignes), celle qui a longtemps accompagné la vigne.

Depuis 1950 les pratiques viticoles ont vu le développement de la mécanisation et de l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants chimiques, pesticides, fongicides ...). Ce qui a entraîné un véritable déséquilibre des écosystèmes des vignobles par :

- des modifications des sols : compactage par le poids des engins de culture (le tassement facilite aussi le ruissellement lors des fortes pluies qui entraînent les sols), disparition d'une partie de la vie microbienne, développement de surface des systèmes racinaires des ceps, pollution de l'environnement (dont les eaux de ruissellement) ...
- des modifications de la couverture végétale en raison des désherbages chimiques : disparition des plantes indigènes, proliférations parfois de plantes adventices indésirables.

Rassurons les lecteurs, car de plus en plus les viticulteurs, inquiets pour la pérennité de leur outil de travail et de leurs revenus, s'engagent ou se sont engagés dans des démarches de biodynamie, de viticulture durable (réduction des intrants, changement des pratiques de culture, lutte contre l'introduction de plants OGM, respect du milieu...), de viticulture intégrée ou raisonnée (article L640-3 du Code rural, mai 2001), et aussi dans celle de la viticulture biologique (règlement CEE n°2092/91). D'autres viticulteurs – et ils sont nombreux - ont toujours su préserver leurs sols et la nature.

Et heureusement aussi quelques plantes sont têtues et font de la résistance, elles s'accrochent et survivent dans la proximité des vignes

Quelles plantes d'autrefois et actuelles ?

La flore naturelle, pour celle qui a réussi à survivre, est le plus souvent reléguée en marge de la vigne (aux pieds des murets – les murgiers, ou murgers -, en bordure de petites carrières d'ancienne exploitation, en lisière des bois couronnant les sommets des pentes portant les vignobles, en bordure des chemins, sur quelques espaces encore en friches...). Et quelques adventices arrivent encore à se glisser entre les rangs des pieds de vigne, surtout là où la nature des sols et l'environnement ont été respectés.

Nous ne parlerons pas des arbres ou arbustes que l'on trouvait parfois aux extrémités ou au milieu des rangs (cerisiers, pêchers, amandiers¹⁷... plantés par les anciens pour les prévenir de la présence de maladies – l'oïdium par exemple – pour leur donner d'autres fruits, ou tout simplement pour trouver un peu d'ombre et se reposer ou garder le casse-croûte et la bouteille au frais¹⁸).

Parmi les critères nombreux pour classer et exposer les plantes du vignoble, nous choisirons le caractère que retenait le plus souvent nos Anciens : plantes alimentaires, plantes aux vertus "médicales", plantes parasites à éliminer ; nous compléterons par leur rôle de bio indicatrices de la nature des sols et du

¹⁶ Depuis quelques années, l'accélération du réchauffement climatique laisse à penser qu'il y aura certainement des conséquences aussi sur l'existence et la répartition de la flore.

¹⁷ Les rosiers en extrémité de rang sont d'implantation récente, ce qui n'est pas le cas des arbres cités beaucoup plus anciens. Parfois les oiseaux participaient aussi à la plantation de noyers que le viticulteur conservait, s'ils se trouvaient en limite de vigne !

¹⁸ De même la cabote dans les murets servaient à laisser les outils, ou pour s'abriter en cas de mauvais temps.

climat local. Nous terminerons par celles que l'on trouve encore entre les rangs, et par celles qui ont complètement disparu.

NB : pour désigner les plantes, les noms des genres seront en italique, les familles auxquelles elles appartiennent seront citées entre parenthèses.

Les plantes alimentaires :

Dans un article récent de la RVF¹⁹, rapporté par Vitisphère du 20 décembre 2013, un viticulteur de l'Aube racontait la déception de son père qui "ne pouvait plus manger de mâche en hiver, ni de pissenlits au printemps", et il n'est pas le seul à le déplorer ! Ces deux plantes sont donc à citer en premier :

Le Pissenlit dent de lion - *Taraxacum dens-leonis* ou *Taraxacum officinale* – (Composées), aux vertus diurétiques, dépuratives et toniques, mais surtout culinaires : "...quand les vignes étaient butées, la terre rabattue sur les ceps pendant l'hiver, au printemps on pouvait extraire les pissenlits dont une grande partie des feuilles était blanche, non amère, délicieuse en salade accompagnée de petits lardons que l'on venait de passer à la poêle et versés tout chaud " (Louis Lequin).

La Mâche ou doucette, - *Valeriana olitaria* - Mâche à carène – *Valerianella carinata* – et Mâche naine – *Valerianella pumila* – (Valérianées), dont on peut faire de délicieuses salades, et qui possèdent aussi des propriétés médicinales (antiscorbutiques).

L'Ail des vignes – *Allium vineale* L.-(Liliacées), évoqué par Louis Lequin comme *l'ail des Chinois*, en faisant référence à l'épisode de la construction de la voie ferrée dans le secteur de Chagny/Santenay vers 1860, au cours duquel les travailleurs chinois se régalaient de ces "poireaux" délicieux. Ces "poireaux" peuvent se manger crus ou cuits. Plante vivace, on peut en trouver quelques pieds dans les vignes de Bourgogne ; ils sont plus abondants, encore aujourd'hui, dans celles du sud de la France. L'*Allium*, qui aime les sols lourds et tassés, extrait la potasse des minéraux de la roche-mère et la rend assimilable pour le sol.

Tout en n'étant pas alimentaire, mais longtemps à usage domestique, on peut évoquer la Saponaire – *Saponaria officinalis* L.(Cariophyllées) - que l'on trouve encore en bordure des chemins. La Saponaire, aux fleurs roses et mauves, était bien connue des lavandières d'autrefois, car la plante (les feuilles²⁰, qui contiennent les saponosides faisant mousser l'eau) mélangée à la cendre de bois et à la soude servait à la lessive, mélangée à de l'huile ou des graisses et de la soude, on en faisait du savon (réaction de saponification).

Les plantes à vertus pharmaceutiques, médicales :

Le Chiendent, -*Agropyrum caninum*- (Graminées), ou "blé sauvage", aux nombreuses espèces, sous-espèces, variétés, dont – *Agropyrum campestre* – *Cynodon dactylon* dans le sud -, en patois bourguignon *le "grimon"*. Les racines séchées, préparées en tisane, auraient des vertus émoullientes, diurétiques et antigoutteuses ; au Moyen Age, le chiendent servait de nourriture dans les grandes disettes, on en mangeait les racines fort longues.

La Germandrée petit chêne – *Teucrium chamaedrys* –(Labiées) aux fleurs purpurines en grappes, se plaît sur les sols calcaires. C'est un fébrifuge, diurétique, tonique, antiseptique, vermifuge. On s'en est longtemps servi dans les familles vigneronnes pour la fabrication d'un "vin de petit chêne" aux vertus stimulantes.

La Mâche, évoquée précédemment a sa place aussi ici, en raison de ses propriétés dépuratives, laxatives, diurétiques ; elle est riche en vitamines A, B, C, et en sels minéraux.

¹⁹ Revue des Vins de France

²⁰ De même les rhizomes étaient utilisés séchés, inscrits dans la pharmacopée française pour lutter contre les rhumatismes, la goutte, les maladies de la peau.

Les plantes considérées comme "parasites", voire nocives, toxiques :

L'Aristolochie – *Aristolochia rotunda* - (*Aristolachiées*), en patois bourguignon *le coq penas*), dont les graines sont très toxiques. De même, on pouvait trouver l'*Aristolochie longue* – *Aristolochia clematitis* ou Clématite des vignes – elle aussi toxique (nom vulgaire "poison de terre") à haute dose.

Le Mouron des oiseaux – *Stellaria media* – (*Caryophyllées*) ou Mouron blanc, plante qui pousse lors du débourrement de la vigne, grimpe vite dans les ceps, en s'accrochant aux jeunes branches encore fragiles, et lors du "débutage", les jeunes pousses tendres cassent au passage de la charrue. Il résiste à beaucoup d'herbicides. C'est un indicateur de vie microbienne très active.

Le Liseron des champs – *Convolvulus arvensis* – (*Convolvulacées*) qui, en poussant, entoure (d'où le nom de *Convolvulus*, et le nom vulgaire de Vrillée) et grimpe dans tout le pied de vigne et les grappes, provoquant, à la récolte, la chute des grumes. Sa présence peut traduire une saturation du sol en azote. C'est une mauvaise herbe très difficile à détruire, il faut des labours profonds et répétés.

Le Chardon – *Cirsium arvense* – (*Composées*), chardon des champs, ou chardon des vignes, qui a une préférence pour les sols argileux. Il est soumis depuis longtemps à une législation qui impose sa destruction ; il émet une toxine qui sèche et brûle le sol. Ses graines peuvent voler sur plusieurs kilomètres. Il traduit une carence du sol en phosphore. A noter que les cendres de la plante sont riches en chaux et en silice.

La Morelle noire – *Solanum nigrum* – (*Solanées*). C'est une plante très envahissante, aux petites fleurs blanches (elles rappellent celles de la pomme de terre) qui donneront des fruits verts puis noirs à maturité (comme la Belladonne). Au Moyen Age ces fruits, très toxiques (une action plutôt analgésique et narcotique), lui valurent le qualificatif de "mort noire". La plante est classée en pharmacopée dans les substances vénéneuses, elle contient de la solanine qui est un alcaloïde toxique. Actuellement, les vignes contenant des morelles noires sont interdites de machines à vendanger, car les graines pourraient se mélanger aux grumes des raisins. La présence de la Morelle traduit un excès du sol en N et K.²¹

Le Panais – *Pastinaca sativa urens* L. – (*Ombellifères*) dont l'ombelle à l'aspect de celle de la carotte sauvage, mais de couleur jaune. La plante, qui pousse bien sur les sols calcaires, est urticante et provoque de graves allergies, dont des brûlures sur la peau (selon Louis Lequin, l'eau thermale de Santenay, riche en lithium et en chlorure de sodium, calmerait et sécherait ces brûlures). Il ne faut pas confondre ce Panais sauvage (*Pastinaca silvestris*) urticant avec le Panais de Guernesey, cultivé comme légume, comestible dont on consomme la racine.

On pourrait aussi évoquer parmi les plantes parasites les petites ronces.

Les plantes indicatrices d'un microclimat ou d'un topo-climat différents du climat régional :

Elles survivent grâce à des conditions météorologiques favorables localement, même si elles sont considérées par certains comme des pionnières, des survivantes de périodes climatiques antérieures... On constate qu'elles se sont progressivement adaptées, et qu'elles se reproduisent. Elles se localisent, dans les terres à vigne de la Bourgogne, sur les coteaux et pelouses à dominante calcaire du Chablisien, du Tonnerrois et de la côte de Dijon jusqu'au sud de Mâcon ; ce sont en majorité des calcicoles, des xérophiles, des thermophiles, des héliophiles, que l'on classe parmi les "méditerranéennes" (sub ou collinéo-méditerranéennes). Ces plantes se situent le plus souvent dans les pelouses à bromes (*Bromus erectus*, le Brome dressé) portant l'association chêne pubescent/buis, qui dominent le vignoble de façon très proche.

Parmi elles on peut rencontrer :

L'Aristolochie clématite méridionale,

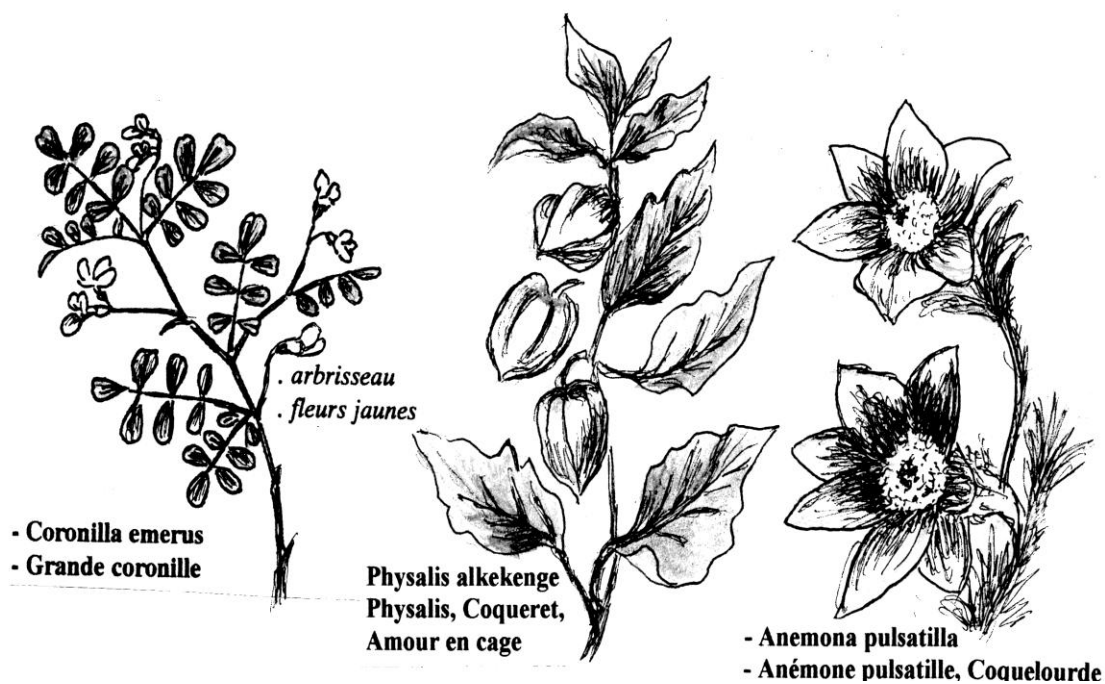
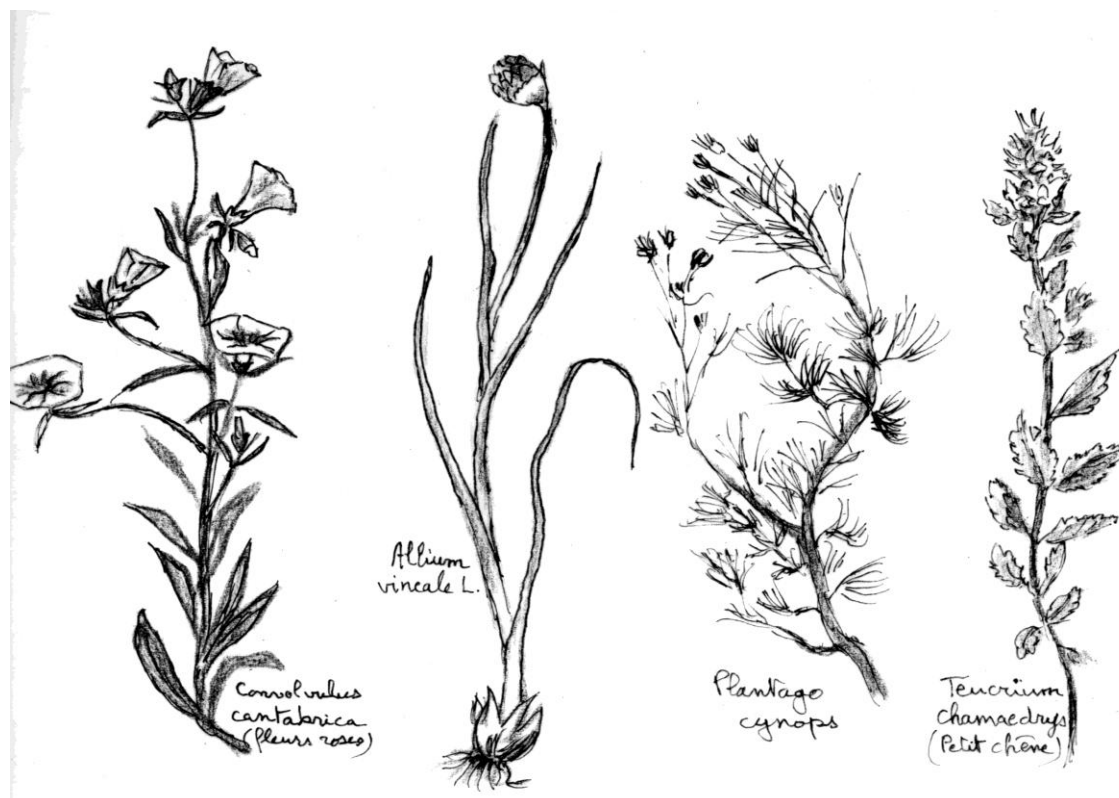
La Garance voyageuse – *Rubia peregrina* - (*Rubiacées*), aux feuilles dures et coupantes,

Le Géranium sanguin – *Geranium sanguineum*,

²¹ N = azote K = potassium

La Grande coronille – *Coronilla emerus*,
L'Hélianthème blanchâtre – *Helianthemum canum* – *Helianthème des Apennins*,
Parfois *Limodorum abortivum* (une orchidée) et *Aster lynosiris*,
Le Liseron de Biscaye, Cantabrique – *Convolvulus cantabrica* – (*Convolvulacées*) dont les tiges d'environ 30 cm sont dressées et ne s'enroulent pas autour des autres plantes. Il est à protéger absolument en raison de sa très grande rareté, et de sa position en limite d'aire.

Le Plantain cynops – *Plantago sempervirens* ou *cynops* – (*Plantaginées*).



Quelques plantes sauvages des pentes des vignes de la Côte bourguignonne

Quelques arbustes méditerranéens sont proches des vignes, surtout lorsque ces dernières sont à proximité de secteurs boisés et près des sommets des pentes. C'est le cas des Buis – *Buxus sempervirens*, du Chêne pubescent – *Quercus pubescens*, du Cerisier mahaleb ou bois de Sainte Lucie – *Cerasus mahaleb*, de l'Érable de Montpellier – *Acer monspessulanum* – collino-méditerranéen aux limites nord de son aire. Et, parfois encore, dans ou très proche des vignes, l'amandier – *Amygdalus communis*, var. *dulcis* et var. *amara*, seules les amandes douces sont alimentaires²².



Les plantes indicatrices de la nature des sols :

Aux précédentes, dont nous avons précisé qu'elles sont majoritairement calcicoles, on peut ajouter quelques autres affectionnant aussi les sols calcaires et secs :

L'Anémone pulsatille ou Coquelourde – *Anemona pulsatilla* – (*Renonculacées*) sur les sols riches en calcium et carbonate de calcium

L'Hellebore fétide (*Renonculacées*).

L'Oeillet des bois – *Dianthus sylvestris* - et l'oeillet des Chartreux - *D. carthusianorum*

Le Géranium sanguin (à corolle rouge) – *Geranium sanguineum*

Le Géranium Herbe-à-Robert, le Lotier corniculé, la Mauve, l'Orpin (*Sedum*), la Pensée sauvage, le Polygale, la Potentille, la Globulaire commune, la Chicorée sauvage, l'Hépatique, le Fumeterre officinal, de nombreux Bromes ...

Et les autres ... (dont certaines sont encore très présentes, dans ou en bordure des vignes) :

La Bourrache – *Borago officinalis* -

L'Érigéron du Canada, qui pousse sous les pieds de vigne, mais s'arrache très bien à la main.

La Gagée des champs - *Gagea villosa* -

La Moutarde sauvage – *Sinapis arvensis* – (ou Ravenelle), qui ressemble à la moutarde domestique et donne beaucoup d'humidité

Les Muscari – *Muscarus atlanticum* et *Muscarus comosum* – (*Liliacées*) aux jolies clochettes bleues.

²² Les amandes amères sont toxiques par la présence d'acide cyanhydrique.

L'Ornithogale en ombelle – *Ornithogalum umbellatum* L.- qui traduit souvent une carence en potassium.

Le Séneçon – *Senecio vulgaris* – (*Composées*), cette plante poussant toute l'année maintiendrait l'humidité dans les sols

Le Souci des champs – *Calendula arvensis* –, ou encore Souci des vignes, plus petit que *Calendula officinalis*, aux mêmes vertus stimulantes, emménagogues, antispasmodiques... à capitules jaunes.

Le Bugle rampant – *Ajuga reptans* – (*Labiées*).

Quelques Orchis (*Orchis latifolia*, *Orchis mascula*...) et Ophrys ; et de nombreuses Ronces (*Rubus coesius*, qui est une Ronce à fruits bleus...).

Et par-ci, par-là, des arbres et arbustes qui se sont développés à partir de "graines" perdues par les oiseaux (cerisiers, noyers...) ou transportées par le vent (acacias...).

D'autres plantes sont exceptionnelles à la latitude de la Côte bourguignonne :

Elles se localisent surtout sur les corniches des "falaises" : *Daphné des Alpes*, *Athamanthe de Crête*, *Silène d'Italie* sur les Rochers de Vergisson et de Solutré, *Laserpitium gallicum*, *Scorzonera austriaca*.

Mais quelques plantes ont disparu : en Bourgogne on peut considérer comme disparus des vignes et de leur voisinage :

La Tulipe sauvage – *Tulipa sylvestris*,

Les Physalis²³, ou Coqueret, Amour en cage, herbe aux lanternes – *Physalis alkekengi* – (*Solanées*) sur sol plutôt argileux, pierreux. Le calice, rouge, est en forme de vessie et contient la baie. Macéré dans un vin blanc, on en faisait le "vin d'Alkékenge" qui était un très bon diurétique et luttait contre les rhumatismes. Mais les viticulteurs le considéraient comme un indésirable dans les vignes car la plante se multipliait lorsque ses racines étaient coupées par les labours !

Près des murets des vignes, on trouvait la Campanule raiponce - *Campanula rapunculoides* – aux clochettes bleues, encore signalée lors d'excursions botaniques au début du XX^e siècle entre Meursault et Beaune ; ses racines, en forme de navet, étaient alimentaires.

D'autres ont aussi disparu (par exemple *Inula montana* signalé au-dessus des vignes du Beaunois à la fin du XIX^e siècle) ou sont en voie de disparition, car repoussées sur les lisières des vignobles qui sont "nettoyées" et tassées par les nombreux passages.

Cette dernière rubrique montre combien il faut protéger beaucoup de ces plantes chassées des vignes et de leurs derniers refuges, pour leur rôle et, de plus en plus, pour leur rareté (surtout lorsqu'elles sont en limite de leur aire).

On ne peut qu'insister sur le rôle de certaines de ces plantes spontanées (surtout les crucifères) structurant pour les sols, retenant la potasse et la rendant assimilable par la vigne, accueillant par leur diversité les insectes pollinisateurs, indiquant la nature et l'état d'évolution des sols, luttant contre leur érosion dans les secteurs de pentes, et ne coûtant rien au viticulteur....

Pour terminer je reprends volontiers une réflexion de François Bugnon : "Apprenons à connaître la flore sauvage relictuelle et à la respecter...le progrès n'exclut pas de conserver son identité".

Roger-Paul DUBRION, bioclimatologue.

²³ Un seul site trouvé en 2013 dans tous mes parcours dans les vignes des Côtes et Hautes Côtes de Beaune.

Bibliographie succincte :

On pourra parcourir, pour compléter ce rapide exposé :

Bulletins des sociétés savantes (surtout celles d'Histoire naturelle) de Mâcon, Tournus, Autun, Montceau-les-Mines, Dijon ...

Bonnier Gaston : *Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique* – 12 tomes et index, 1909-1935. Nombreuses rééditions.

Conservatoire des sites naturels bourguignons : *Guide des espèces protégées de Bourgogne*, 2002.

Dubrion RP. : *Contribution climatique à l'étude du milieu d'implantation des plantes à affinités méditerranéennes en Bourgogne orientale*. Centre de Recherches de Climatologie de l'Université de Dijon, thèse 1973.

Ducraf G. : *"L'encyclopédie des plantes bio-indicatrices"*, 3 volumes de 2003 à 2013, éditions Promonature 71110 Briant (les photographies permettront de reconnaître quelques plantes citées dans cet article, les lecteurs pourront aussi y puiser de très nombreuses informations complémentaires).

Flores de : Blais, Bugnon, Bidault, Guillaume, Royer, Bonnier, Coste, Fournier, Blamey Marjorie (2400 plantes d'Europe occidentale décrites).

Vaucoulon P., Chiffaut A. : *"La Bourgogne, paysages naturels, faune et flore"* - Delachaux et Niestlé, 2004.

Vaucoulon P. : *Les plantes rares et protégées de Bourgogne*, éditions Biotopie/Muséum d'Histoire Naturelle, 2013.

Et à titre indicatif, pour les curieux de l'usage des plantes dans le passé :

- Docteur Antonin Bossu *"Traité des plantes médicinales indigènes"* 1872.
- Émile Perrot et René Paris : *Les plantes médicinales*, PUF 1974.

Notre prochaine sortie

SORTIE DU SAMEDI 10 JANVIER 2015

Visite gratuite de la partie restructurée du Musée des Beaux-Arts de Dijon

Sous la conduite de **Jean-Pierre SAINTE-MARIE**, ancien inspecteur des Musées de France

Nous sera expliquée la nouvelle muséographie adoptée pour les Collections médiévales (dont les tombeaux des Ducs Valois de Bourgogne) et les collections du XVI^e siècle (avec la Galerie de Bellegarde). Durée de la visite : environ 2 heures.

Quel que soit le moyen de transport adopté jusqu'à Dijon, nous nous retrouverons à **14 h 30 pour le départ de la visite, dans la Cour de Bar**, près de la statue de Claus Sluter (ou à l'accueil de l'entrée des groupes en cas d'intempéries). L'entrée du musée est gratuite, ainsi que le guidage. Mais comme le groupe est limité à 30 personnes, il est impératif de **s'inscrire bien avant le 7 janvier 2015**, la liste se limitant aux premiers inscrits. Vous serez prévenus au cas où votre inscription serait arrivée trop tard.

Pour tout renseignement, s'adresser à Irène RACLIN (06 14 06 07 33) : prière de prévenir en cas de désistement. Merci

**Bulletin d'inscription ci-dessous, à détacher et à retourner au Centre Beaunois d'Études Historiques
AVANT LE 7 JANVIER 2015**

**SORTIE DU 10 JANVIER 2015 – MUSEE DES BEAUX-ARTS DE DIJON
BULLETIN DE PARTICIPATION**

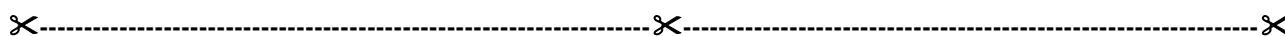
(A envoyer avant le 7 janvier 2015 au siège du CBEH, 1 rue du Tribunal, 21200 Beaune)

Nom, prénom :

Adresse :

Nombre de personnes :

N'oubliez pas de noter votre numéro de téléphone :



APPEL DES COTISATIONS 2015



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

**CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE**

1 rue du Tribunal, 21200 Beaune, 03.80.22.47.68

Site internet : www.cbeh.fr ; courriel : contact@cbeh.fr

CENTRE D'HISTOIRE DE LA VIGNE ET DU VIN

Site internet : www.chvv.fr ; courriel : contact@chvv.fr



Illustration de CRESCENTIIIS
(vers 1495)

NOUVELLE ADHÉSION (Année 2015)

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION (Année 2015)

Personne physique : Nom, Prénom :

Personne morale :

Adresse :

Code postal : Commune : N° de téléphone :

Courriel : Site internet :

Diffusion du bulletin (cochez la case correspondante)

Souhaite recevoir les bulletins : sous forme électronique sur papier

Type d'adhésion souhaitée (cochez la case correspondante)

Adhésion au CBEH seul Adhésion au CHVV seul Adhésion au CBEH et au CHVV

Montant de la cotisation (reportez-vous aux tableaux ci-dessous) : €

Adhésion au CBEH seul ou au CHVV seul

	Personne physique seule	Couple	Personne morale
Cotisation réduite étudiant	15 €	20 €	
Cotisation normale	30 €	35 €	30 €
Cotisation bienfaiteur	45 €	50 €	45 €
Cotisation grand partenaire	150 €	155 €	150 €

Adhésion jumelée au CBEH et au CHVV

	Personne physique seule	Couple	Personne morale
Cotisation réduite étudiant	24 €	28 €	
Cotisation normale	48 €	51 €	48 €
Cotisation bienfaiteur	60 €	65 €	60 €
Cotisation grand partenaire	150 €	155 €	150 €

À détacher et à retourner, accompagné de votre règlement, au
Centre beaunois d'études historiques, 1 rue du Tribunal - 21200 Beaune